FAQ sur l'Utilisation des Armes Explosives dans les Zones Peuplées

Institut des Nations Unies pour la Recherche sur le Désarmement (UNIDIR)

L'utilisation des armes explosives ayant des effets à grande échelle dans des zones peuplées nuit aux populations civiles. Dans cette foire aux questions (FAQ) d'UNIDIR, nous analysons les questions clefs et partageons nos efforts en la matière.

1 Que signifie l'expression "armes explosives" ?

Les armes explosives désignent les munitions qui sont généralement activées par la détonation d'une substance hautement explosive créant de l'énergie thermique et une zone de déflagration et de fragmentation. Cette zone de déflagration a le potentiel de tuer ou de blesser directement toute personne et d'endommager, de dégrader ou de détruire des objets dans son périmètre. Le terme d'arme explosive est utilisé pour désigner, entre autres, les bombes, les obus d'artillerie, les missiles et les têtes de roquettes, les obus de mortier, les lance-roquettes à canons multiples et les engins explosifs improvisés.



2 Quand considère-t-on que les armes explosives ont des "effets à grande échelle" ?

Les armes explosives peuvent être considérées comme ayant des "effets à grande échelle" lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir un impact sur une zone beaucoup plus grande que la cible visée, lorsqu'un ou plusieurs des critères suivants sont remplis :



Un grand rayon destructeur résultant de l'explosion produite par le pouvoir explosif



Un système de délivrance imprécis



Délivrance de plusieurs munitions simultanément dans une zone étendue

3 Qu'est-ce qu'une "zone peuplée" ?

Les zones peuplées sont généralement considérées comme des zones où se trouve une concentration de civils et de biens civils. Les zones peuplées peuvent être permanentes ou temporaires, comme les villes et les villages, ou les camps de réfugiés et de personnes déplacées, par exemple. Quant aux biens civils, il s'agit de tous les biens qui ne sont pas considérés comme des objectifs militaires, tels que les logements, les hôpitaux, les marchés alimentaires, les lieux de culte, les écoles, les systèmes d'énergie, d'eau et d'assainissement, entre autres.



4 Pourquoi l'ONU s'inquiète-t-elle de l'utilisation des armes explosives ayant des effets à grande échelle dans des zones peuplées ?

L'utilisation d'armes explosives ayant des effets à grande échelle dans des zones peuplées est une préoccupation pour les Nations Unies en raison de la probabilité importante que leurs effets touchent une zone plus grande que la cible prévue, et donc qu'ils touchent des civils et des biens civils sans discrimination. C'est précisément en raison de cette probabilité non négligeable d'effets indiscriminés que le Secrétaire général des Nations Unies a lancé un appel pour que l'on s'engage à éviter leur utilisation dans les zones peuplées.[1] On estime que lorsque des armes explosives sont utilisées dans des zones peuplées, les civils constituent la majorité des victimes et des blessés.[2]

Au-delà des effets directs néfastes, les impacts de l'utilisation d'armes explosives ayant des effets à grande échelle dans les zones peuplées causent également des dommages indirects graves, étendus, cumulatifs et durables aux civils, communément appelés « effets réverbérants ». Ces effets sont dus à l'endommagement et à la destruction d'infrastructures essentielles et comprennent, par exemple, l'interruption de services essentiels et la contamination par des munitions explosives, ce qui entraîne toute une série de préjudices tels que des risques sanitaires et des déplacements forcés - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières - parmi de nombreux autres impacts humanitaires de longue durée.



1. Voir: https://www.un.org/sg/en/node/262625?msclkid=f075797dae6b11ec9fc3133097be2cc0

2. Pour les chiffres de la période 2011-2020, voir https://aoav.org.uk/wp-content/uploads/2021/05/A-Decade-of-Explosive-Violence-Harm.pd

3. Le manuel de l'OTAN sur la protection des civils fait référence à des conséquences similaires sous les termes d'effets de "premier" et de "second ordre" lorsqu'il est question des considérations à prendre en compte. Source: NATO, POC Handbook (2021), page 25.

4. Comme ci-dessus, le manuel de l'OTAN sur la protection des civils (2021) fait référence à l'expression "effets de troisième ordre" qui doivent être pris en compte. Source: NATO, POC Handbook (2021), page 25.

5. Pour plus d'informations sur la manière d'utiliser les données ventilées par sexe et par âge, voir: https://unidir.org/sites/default/files/2021-03/UNIDIR%20Factsheet%20-%20Gendered%20Impacts%20of%20%20Explosive%20Weapons%20in%20Populated%20Areas.pdf

5 Comment UNIDIR définit-il les effets directs et réverbérants ?

Les effets directs sont ceux qui sont causés directement par une explosion, par l'onde de choc à haute pression de la détonation et par la fragmentation de la munition. Les effets directs causent des morts et des blessés parmi les civils, ainsi que des dommages et des destructions aux biens civils, et comprennent[3] :

Les effets primaires, tels que la surpression de l'explosion, la fragmentation et la chaleur

Les effets secondaires qui peuvent résulter de l'interaction de l'explosion, de la fragmentation et de la chaleur avec le milieu environnant. Il s'agit par exemple de la fragmentation secondaire, des tisons, des chocs au sol et des cratères, ainsi que des débris volants et tombants

Les effets réverbérants, également appelés effets indirects, tertiaires ou de troisième ordre[4], sont ceux qui résultent des impacts directs de l'explosion. Ces effets réverbérants causent des dommages aux civils au-delà du moment de l'explosion et de la zone de déflagration immédiate. Par exemple, les dommages et la destruction des infrastructures essentielles causés directement par les armes explosives perturbent et dégradent la fourniture de services essentiels (ex : eau, assainissement, soins de santé), ce qui peut entraîner des décès, des blessures et des souffrances humaines - en tant que conséquences réverbérantes.

6 Que fait UNIDIR pour décortiquer les effets réverbérants et aider à résoudre ce problème ?

UNIDIR a conçu une chaîne d'impact pour cartographier les causes des dommages sur les civils au travers de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées. La chaîne d'impact part des dommages et de la destruction des infrastructures essentielles causés par les armes explosives, ce qui entraîne des perturbations dans les services essentiels et les conséquences négatives qui en découlent pour le bien-être des civils. À ce titre, la chaîne d'impact d'UNIDIR comporte trois niveaux :



Dans la chaîne d'impact d'UNIDIR, les impacts de premier niveau sont des effets directs (primaires et secondaires), et les impacts de deuxième et troisième niveaux sont des effets réverbérants.

UNIDIR a élaboré deux menus d'indicateurs pour soutenir les efforts visant à examiner et à comprendre les effets réverbérants de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées.

- *Le premier menu d'indicateurs permet la documentation systématique des victimes civiles et des blessures, ainsi que des perturbations de l'infrastructure des villes et des communautés durables, de la santé et de l'éducation.*
- *Le deuxième menu d'indicateurs examine les conséquences des perturbations des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène, de la sécurité alimentaire, des normes environnementales et des opportunités économiques.*

UNIDIR a également élaboré une fiche d'information pour mieux comprendre les impacts genrés des armes explosives dans les zones peuplées.[5] La connaissance des différents risques et vulnérabilités auxquels sont confrontés les femmes, les hommes et les enfants peut éclairer les stratégies de prévention et de protection ainsi que les efforts de réponse et de récupération, y compris l'assistance aux survivants.

References:

- *"Menu of Indicators to Measure the Reverberating Effects on Civilians from the Use of Explosive Weapons in Populated Areas", Christina Wille etAlfredo Malaret Baldo, UNIDIR, 2021.*
- *"Second Menu of Indicators to Measure the Reverberating Effects on Civilians from the Use of Explosive Weapons in Populated Areas", Alfredo Malaret Baldo et Francesca Batault, UNIDIR, 2022.*
- *"Gendered Impacts of Explosive Weapons in Populated Areas", UNIDIR, 2021.*
- *"Explosive Weapons with Wide Area Effects: A Deadly Choice in Populated Areas", Eirini Giorgou et Laurent Gisel, International Review of the Red Cross, 2022.*
- *"ICRC Q&A on the issue of explosive weapons in populated areas", International Review of the Red Cross, Vol. 98, No. 105, 2016: pp. 97-105.*
- *"Explosive weapons in populated areas - Factsheet", 2016, International Review of the Red Cross, online resource.*
- *"Explosive Weapons in Populated Areas", UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, online resource.*
- *"Protection of Civilians: ACO Handbook", North Atlantic Treaty Organization Supreme Headquarters Allied Powers Europe, 2021.*
- *"A Decade of Explosive Violence Harm", Action on Armed Violence, 2021.*
- *"The area effects of weapons and the risk of civilian harm", Laura Boillot, Article 36, 2021.*